

VILLE DE VEMARS

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Canton de Goussainville

N° 16.2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

03 mai 2023

Date d'affichage

03 mai 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 19

Présents 14

Votants 17

L'an deux mille vingt-trois,

Le 08 mai à 10 heures 45,

Le Conseil Municipal,

Légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric DIDIER, le Maire.

**Etaient présents :** Alain GOLETTA, Patricia ANDRIANASOLO, Didier PREVOST, Isabelle DUFLOS, Lionel LECUYER, Adjoints au Maire.

Georgette BRAZIER, Georgette ROUSSY, Véronique BUCHET, Demba DIALLO, Yves LECUYER, Olivier MAGNIER, David CARDOSO, Marina NICOLAS, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :** Antonia CORNET (pouvoir à Mme BUCHET), William CADOR (pouvoir à M. PREVOST), Marie-Christine COMONT (pouvoir à M. CARDOSO).

**Etaient absents :** Adeline COURTOIS Martial VANDAMME.

Formant la majorité des membres en exercice

**Secrétaire de séance :** Mme ROUSSY

**Rapporteur :** M. GOLETTA

\*\*\*

### OBJET :

**Dénomination de  
voie créée par les  
lotissements sis 14  
et 16 rue du Vert  
Buisson.**

Conformément aux articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il est rappelé que deux lotissements ont été autorisés sur les terrain sis 14 et 16 rue du Vert Buisson avec la création d'une nouvelle voie privée en impasse, desservant les lots créés par le projet ainsi qu'une partie des reliquats bâtis, constituée des parcelles cadastrées section AA n° 422, 423, 424, 425, 426, 427 (cf. plans joints).

Transmise le

09 MAI 2023

Affichée le

10 MAI 2023

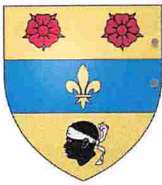
Les propriétaires de la nouvelle voie privée ayant donné leur accord à sa dénomination, il est demandé au conseil de se prononcer sur le nom proposé ci-après :

✓ **Impasse de la Miellerie**

\*\*\*

**Vu** le C.G.C.T,

**Vu** la nécessité de procéder à la nomination de la nouvelle voie créée par les lotissement sis 14 et 16 rue du Vert Buisson,



SAISON 2019-2020  
2019

VILLE DE VEMARS

**Considérant** qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir le nom à donner aux rues, voies et places de la commune,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité pour,**

- ✓ **ADOPTE** la dénomination de l'impasse citée ci-dessus,
- ✓ **AUTORISE** M. le MAIRE ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **CHARGE** les services administratifs communaux de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdits.

Le Maire  
Frédéric Didier

Département :  
VAL D OISE

Commune :  
VEMARS

Section : AA  
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 31/03/2023  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

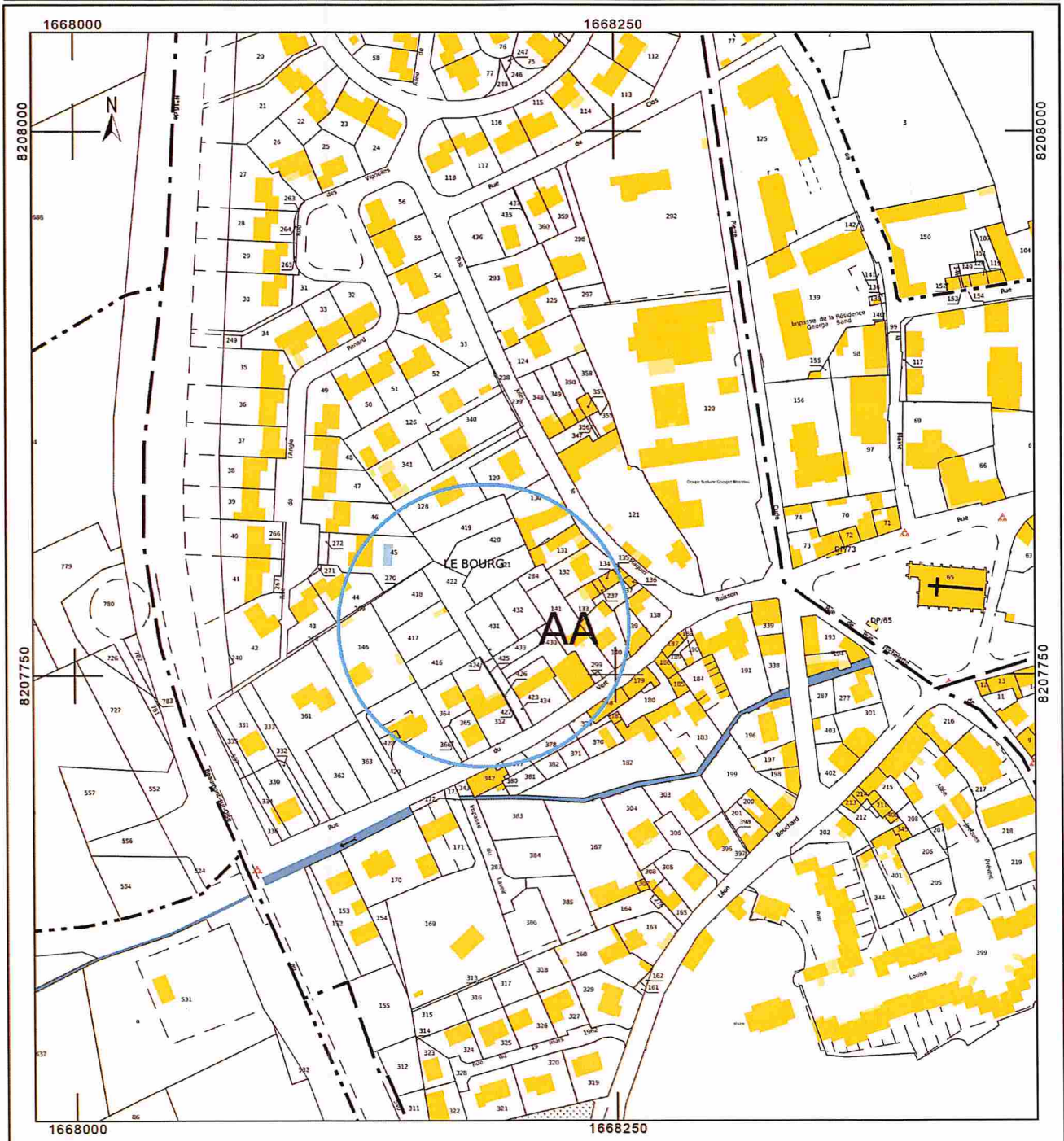
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SERVICE DEPARTEMENTAL DES  
IMPOTS  
FONCIERS DU VAL D'OISE CENTRE  
DES FINANCES PUBLIQUES 95093  
95093 CERGY PONTOISE CEDEX  
tél. 01.30.75.72.00 -fax  
sdif.val-doise@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

## PLAN DE SITUATION DU LOTISSEMENT



WILSON

1900

Département :  
VAL D OISE

Commune :  
VEMARS

Section : AA  
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 31/03/2023  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

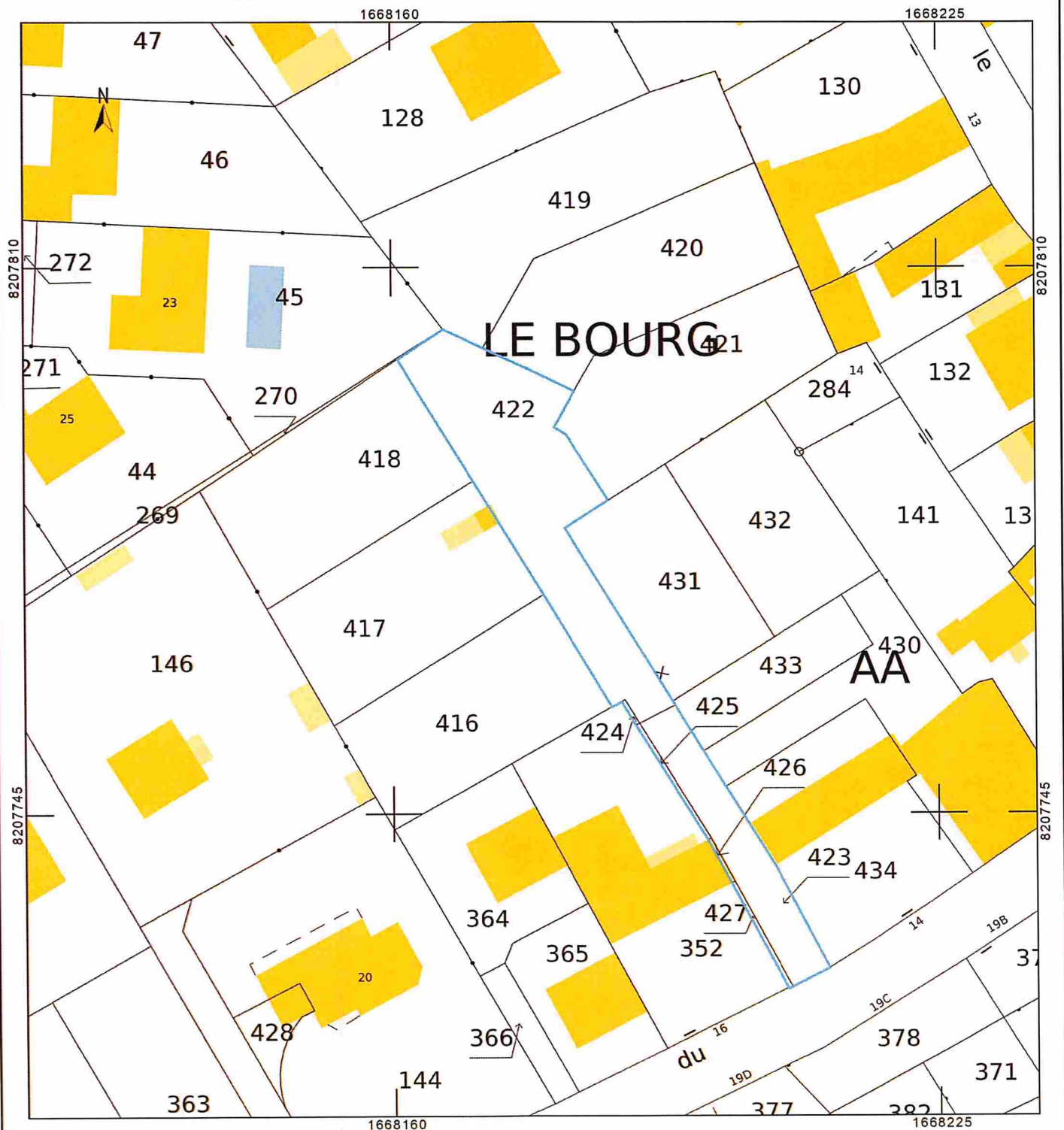
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le Centre des impôts foncier suivant :  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPÔTS  
FONCIERS DU VAL D'OISE CENTRE  
DES FINANCES PUBLIQUES 95093  
95093 CERGY PONTOISE CEDEX  
tél. 01.30.75.72.00 - fax  
sdif.val-doise@dgif.finances.gouv.fr

PERIMETRE DE LA VOIE NOUVELLE

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



california

espn

Département :  
VAL D OISE

Commune :  
VEMARS

Section : AA  
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 31/03/2023  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

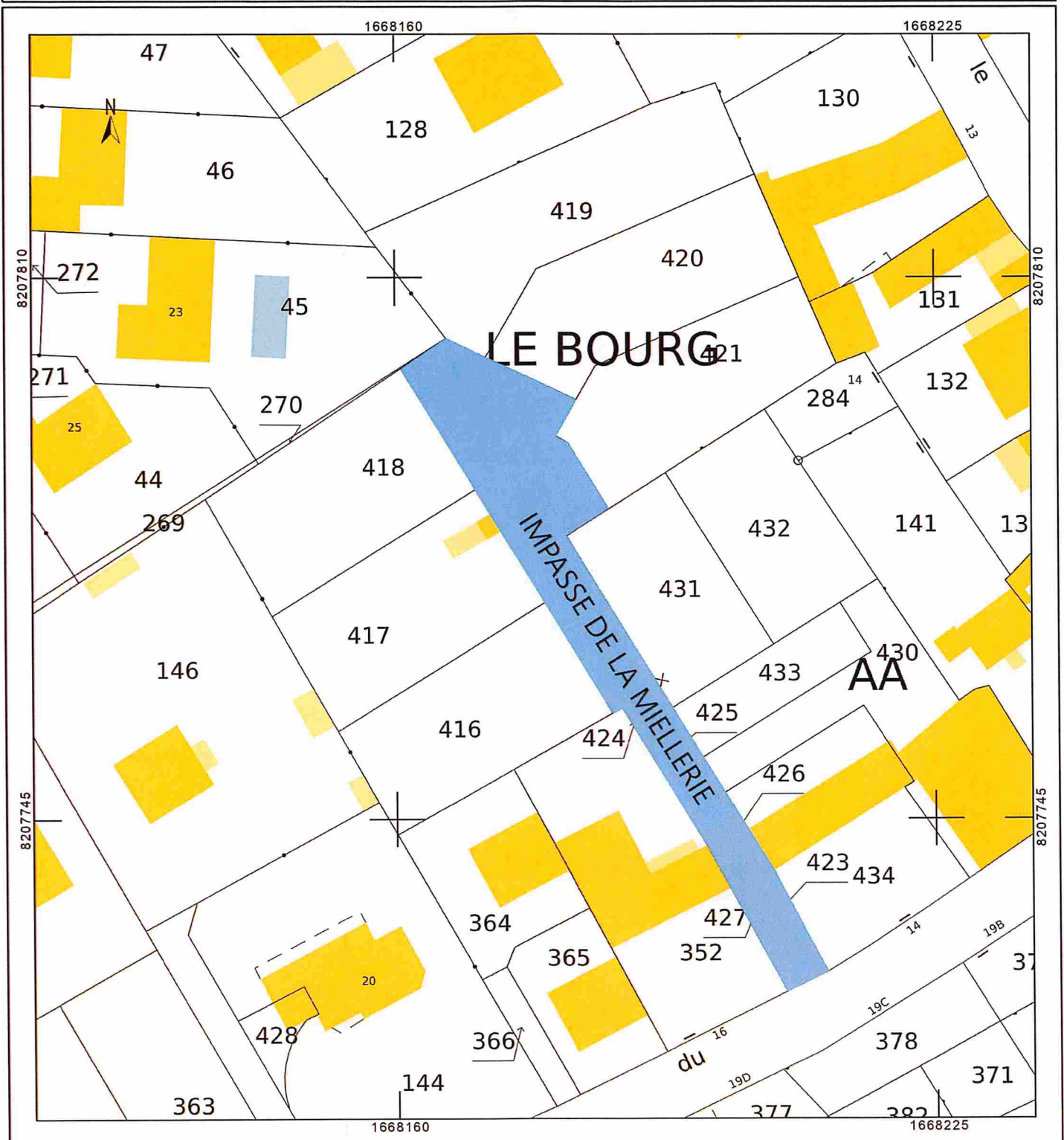
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le Centre des impôts foncier suivant :  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPÔTS  
FONCIERS DU VAL D'OISE CENTRE  
DES FINANCES PUBLIQUES 95093  
95093 CERGY PONTOISE CEDEX  
tél. 01.30.75.72.00 -fax  
sdif.val-doise@dgif.finances.gouv.fr

## DENOMINATION DE LA VOIE

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



315090 90

000000